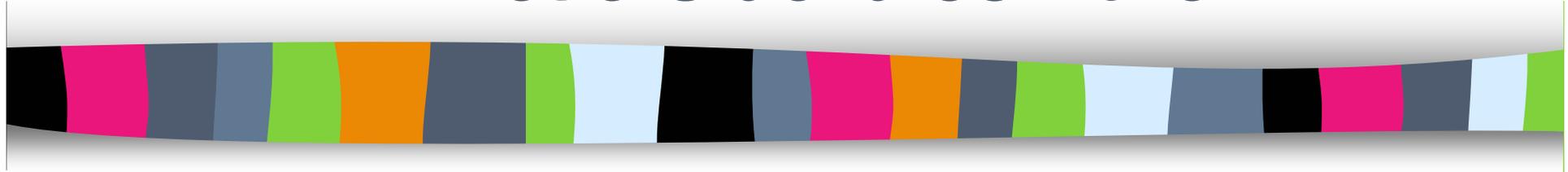


Certificat d'aptitude professionnelle

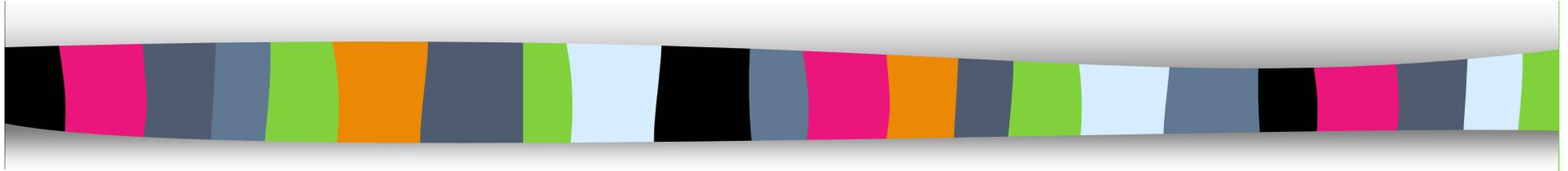
« Métiers de la coiffure »



LPP Cordier, Mercredi 18 Septembre 2019

Séverine Vanautryve IEN ET SBSSA

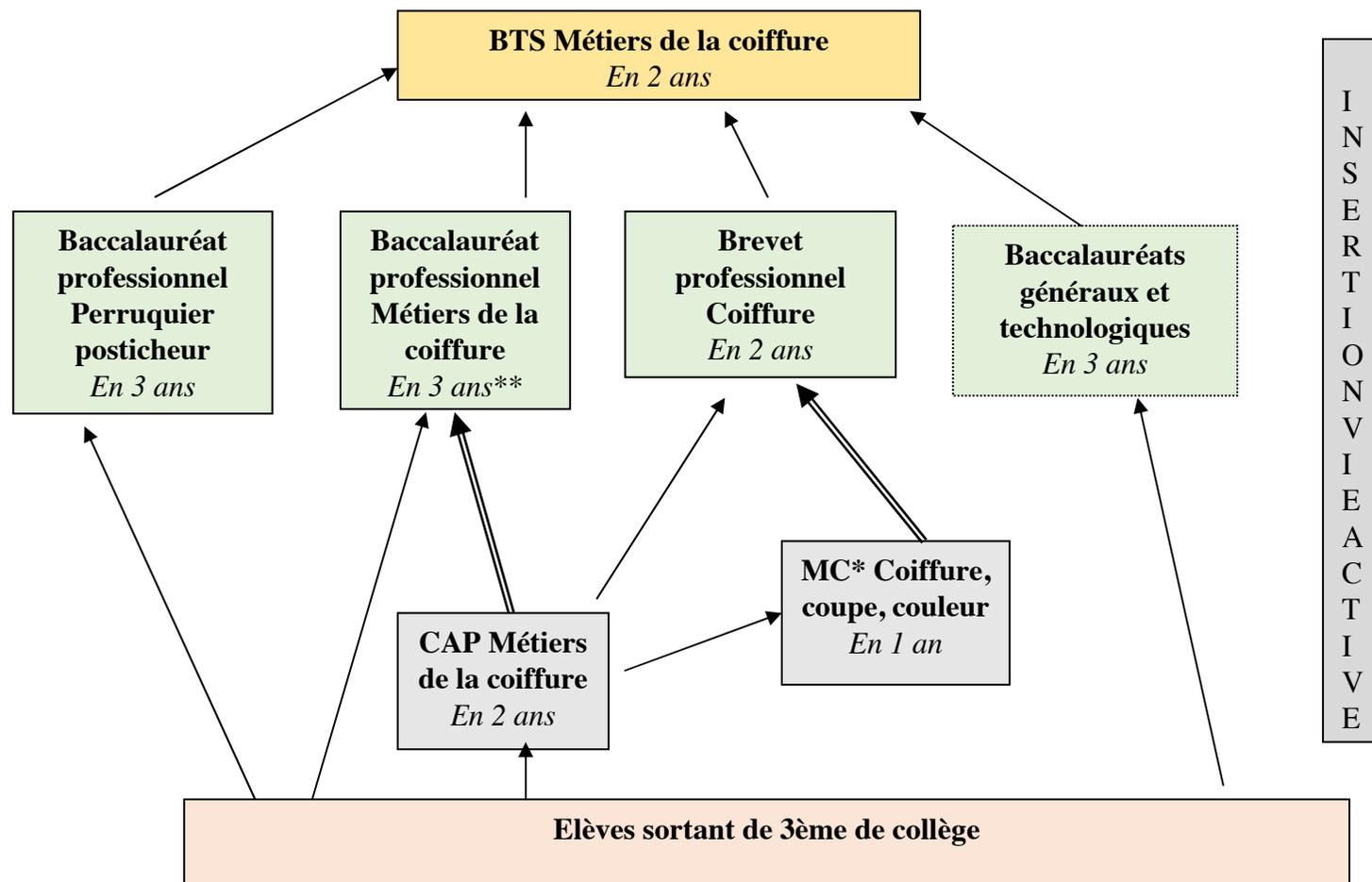
Éléments de contexte de la rénovation du CAP





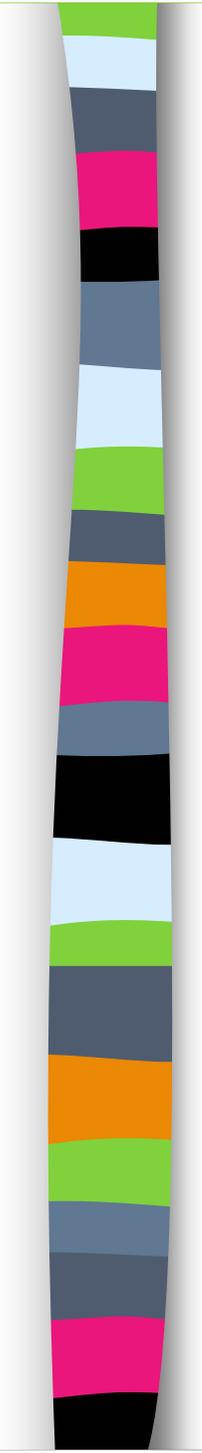
- dossier d'opportunité déposé par la branche auprès de la commission professionnelle consultative compétente (19ème CPC) pour demander la création d'un baccalauréat professionnel
- dans le même temps, la rénovation du CAP Coiffure a été engagée
- début des travaux en 2017 en amont de la transformation du LP

Schéma de la filière des métiers de la coiffure en 2019 – Diplômes de l'éducation nationale



I N S E R T I O N V I E A C T I V E

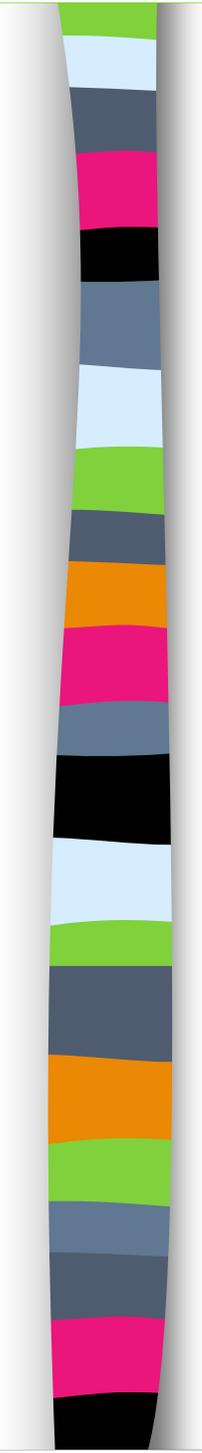
→ Parcours habituels ==> parcours possibles- /passerelle



Référentiel des activités professionnelles

Définition de l'emploi
...professionnel qualifié spécialisé dans :

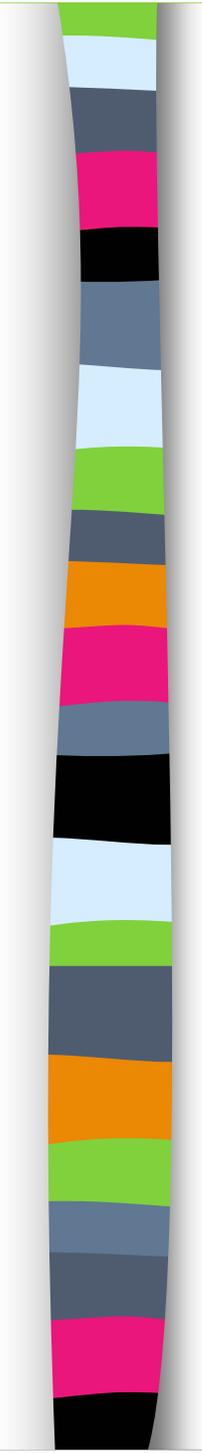
- Les **techniques de base** d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- **L'accueil de la clientèle**
- **Le conseil et la vente** de services et de produits



Référentiel des activités professionnelles

2 pôles d'activités

- **P1 : Réalisation de prestations de coiffure**
- **P2 : Relation avec la clientèle - Participation à l'activité de l'entreprise**

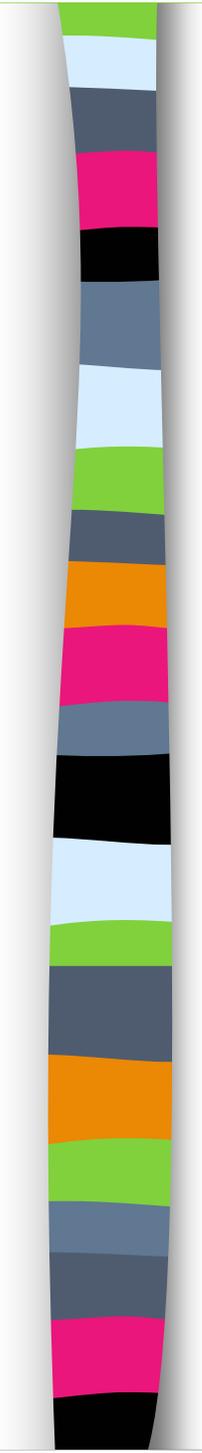


Les conditions générales d'exercice

Le (la) coiffeur/coiffeuse doit s'attacher à :

- Respecter la réglementation et les normes en vigueur ;
- Adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ;
- Utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation ;
- Exploiter des outils informatiques et logiciels professionnels ;
- Adopter une démarche respectueuse de l'environnement ;
- Agir dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure.
- Adopter une présentation soignée, ainsi que des attitudes civiques et professionnelles dont l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion.

Il (elle) est capable de s'intégrer dans son environnement professionnel.



Référentiel de certification

1 pôle => 1 bloc de compétences 1 => 1 unité
écrit en blocs de compétences



2 blocs

Bloc 1 => Réaliser des prestations de coiffure

**Bloc 2 => Établir une relation avec la clientèle et
participer à l'activité de l'entreprise**



Référentiel de certification

**1 bloc = 1 compétence globale
= 3 compétences terminales**

■ **Les compétences terminales sont déclinées en compétences détaillées et observables**

Pour chaque compétence de chacun des blocs, identification des :

■ **ressources nécessaires au développement des compétences ciblées**

■ **savoirs liés aux savoir-faire => savoirs associés**

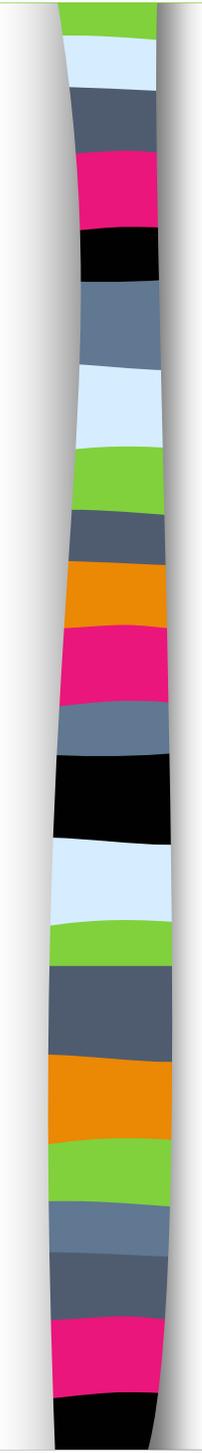
Référentiel de certification

Bloc 1 : Tableau synoptique des compétences

Compétence globale	Compétences terminales		Compétences détaillées		
C1 Réaliser des prestations de coiffure	C1.1	Élaborer un diagnostic	C1.1.1 : Réaliser un diagnostic C1.1.2 : Formaliser le diagnostic		
	C1.2	Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire	C1.2.1 : Réaliser un shampoing C1.2.2 : Réaliser un soin capillaire		
	C1.3	Réaliser des techniques de base de coiffure	C1.3.1	Réaliser des techniques de coupe	C1.3.1.1 Réaliser une coupe femme C1.3.1.2 Réaliser une coupe homme
			C1.3.2	Réaliser des techniques de couleur	C1.3.2.1 Réaliser* une coloration <i>*exécuter sans concevoir</i> C1.3.2.2 Réaliser* un effet de couleur <i>*exécuter sans concevoir</i>
			C1.3.3	Réaliser des techniques de forme et de coiffage	C1.3.3.1 Réaliser une mise en forme temporaire C1.3.3.2 Réaliser* une mise en forme durable par enroulage <i>*exécuter sans concevoir</i> C1.3.3.3 Réaliser un coiffage



Tâches, conditions d'exercices et résultats attendus
communs aux activités du pôle1



Pole 1 : 5 activités spécifiques

A1 : Elaboration d'un diagnostic

A2 : Mise en œuvre d'une technique d'hygiène
et de soin capillaire

A3 : Réalisation de technique de base de
coiffure => Coupe

A4 : Réalisation de technique de base de
coiffure => Couleur

A5 : Réalisation de technique de base de
coiffure => Forme



Ex : Tâches spécifiques à l'activité

Activité 1.A - Élaboration d'un diagnostic

TÂCHES SPÉCIFIQUES

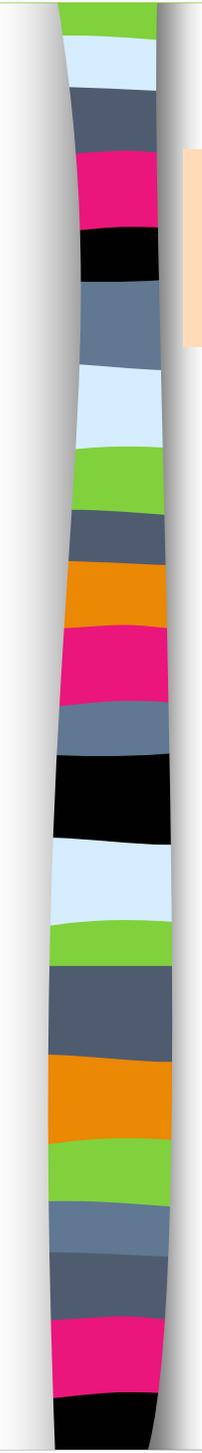
T1-5 - Réalisation d'un diagnostic

T1-6 - Formalisation du diagnostic

RÉSULTATS ATTENDUS

R1-5 et R1-6 - Exactitude du diagnostic et de sa formalisation

AUTONOMIE : Autonomie partielle



Référentiel de certification

Pôle 1 / Bloc 1

C1 Réaliser des prestations de coiffure

Indicateurs spécifiques pour chacun des savoir faire

Compétence C1.1 : Élaborer un diagnostic	
Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation
C1.1.1 Réaliser un diagnostic	Identification des caractéristiques du cheveu et du cuir chevelu
C1.1.2 Formaliser le diagnostic	Formulation précise, orale ou écrite, du diagnostic

Compétence = Savoir faire + Savoirs+ Savoir être

Identification des **savoirs associés** nécessaires au développement de **la compétence** ciblée

Référentiel de certification

Les savoirs associés :

- Biologie appliquée
- Hygiène en milieu professionnel
- Santé et sécurité au travail
- Environnement professionnel
- Technologie

=> spécifiques à chaque compétence détaillée
=> identification des contenus et limites de connaissances

Pôle 1 / Bloc 1

C1 Réaliser des prestations de coiffure

Compétence C1.3 : Réaliser des techniques de base de coiffure	
C1.3.1 Réaliser des techniques de coupe	
S1.3.1 : Savoirs associés à la compétence C1.3.1	Limites de connaissances
S1.3.1.1 Biologie appliquée	
.....
S1.3.1.2 Technologie	
.....
S1.3.1.3 Santé et sécurité au travail*	
<i>*En lien avec le programme de prévention santé environnement</i>	
.....
Commun à C1.1, C1.2 et C1.3	
S1.1/S1.2/S1.3 Environnement professionnel *	
<i>*En lien avec le programme de prévention santé environnement</i>	
.....

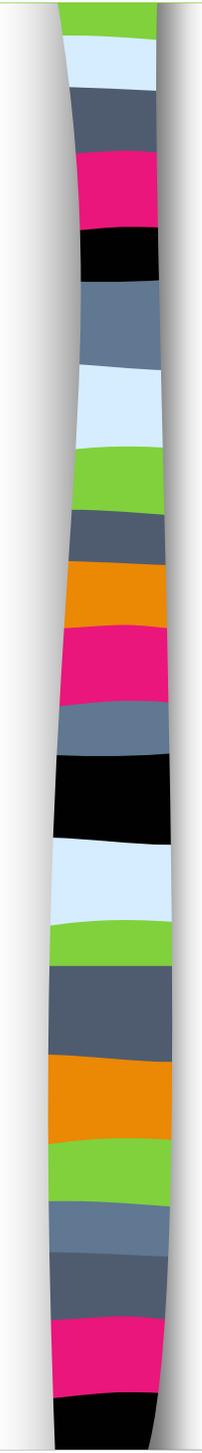
Référentiel de certification

Bloc 2 : Tableau synoptique des compétences

Compétence globale	Compétences terminales		Compétences détaillées
C2 Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise	C.2.1	Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous	C.2.1.1 Créer la relation client C.2.1.2 Recueillir les attentes du (de la) client(e) C.2.1.3 Prendre un rendez-vous C.2.1.4 Actualiser le fichier clientèle
	C.2.2	Conseiller et vendre des services, des matériels, des produits capillaires	C.2.2.1 Formuler un conseil C.2.2.2 Réaliser la vente C.2.2.3 Réaliser l'encaissement
	C.2.3	Contribuer à l'activité de l'entreprise	C.2.3.1 Exercer son activité au sein de l'entreprise C.2.3.2 Valoriser des produits et matériels dans différents espaces C.2.3.3 Participer à la gestion des stocks



Tâches, conditions d'exercices et résultats attendus
communs aux activités du pôle2



Pôle 2 : Trois activités spécifiques

2A : Accueil de la clientèle et gestion de la prise de RDV

2B : Conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires

2C : Contribution à l'activité de l'entreprise



Tâches spécifiques à l'activité

Activité 2.A - Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous

TÂCHES SPÉCIFIQUES

- T2-2 - Création de la relation client
- T2-3 - Recueil des attentes du (de la) client(e)
- T2-4 - Prise de rendez-vous
- T2-5 - Actualisation du fichier clientèle

RÉSULTATS ATTENDUS

- R2-2 - Relation client propice au dialogue et à la mise en confiance
- R2-3 - Attentes du (de la) client(e) reformulées avec exactitude
- R2-4 - Planning de rendez-vous complété avec pertinence
- R2-5 - Fichier clientèle actualisé correctement

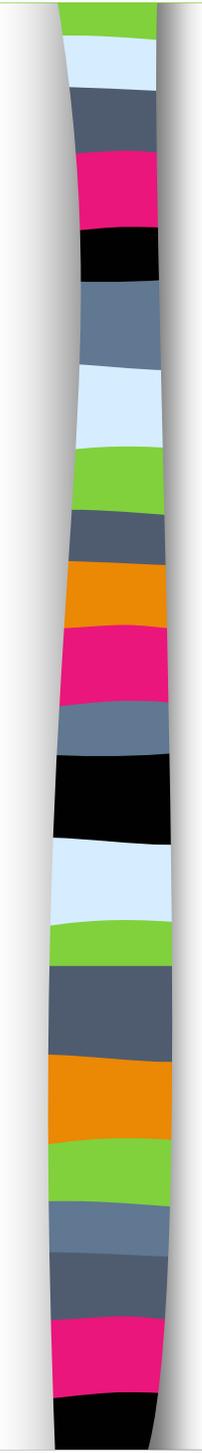
AUTONOMIE : Autonomie totale

Pôle 2 / Bloc 2 C2 Établir une relation avec la clientèle et Participer à l'activité de l'entreprise

=> Indicateurs spécifiques liés au savoir-faire

C2.1 : Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous	
Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation
C2.1.1 Créer la relation client	Accueil et prise de contact effective Attitude professionnelle adaptée, de l'accueil jusqu'à la prise de congé : - Langage - Posture et savoir-être - Tenue vestimentaire Communication adaptée et efficace
C2.1.2 Recueillir les attentes du (de la) client(e)	Questionnement pertinent Écoute active Reformulation exacte et précise
C2.1.3 Prendre un rendez-vous	Prise en compte correcte de la demande Planning renseigné en tenant compte des différents paramètres Utilisation des outils numériques et des logiciels professionnels maîtrisée
C2.1.4 Actualiser le fichier clientèle	Fiche client renseigné avec exactitude et précision Utilisation des outils numériques et des logiciels professionnels maîtrisée

=> Savoirs associés : identification des contenus et limites de connaissances en lien avec la compétence détaillée concernée



Préconisations répartition des enseignements -

Grille horaire

Exemple de répartition horaire

En 1ère année de CAP :

Enseignement professionnel : 11h30 hebdo dont 2 H classe entière

Pour le pôle 1, un équivalent temps de 9 heures dont 1 heure classe entière

Pour le pôle 2, un équivalent temps de 2,5 heures dont 1 heure classe entière

En 2ème année de CAP :

Enseignement professionnel : 12 heures hebdo dont 2 H classe entière

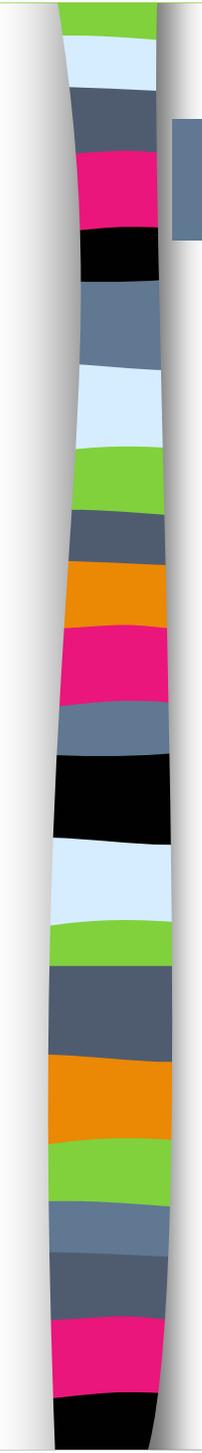
Pour le pôle 1, un équivalent temps de 10 heures dont 1 heure classe entière

Pour le pôle 2, un équivalent temps de 2 heures dont 1 heure classe entière

A ces durées s'ajoutent au temps des enseignants d'enseignement professionnel :

- 1,5 heures de co-intervention avec l'enseignant de français
- 1,5 heures de co-intervention avec l'enseignant de mathématiques
- 1 à 2 heures (sur 3) pour le chef d'œuvre, en fonction des projets envisagés

Les professeurs d'enseignement professionnel peuvent intervenir en plus des volumes ci-dessus, sur le volume horaire dédié à l'accompagnement personnalisé et à l'accompagnement au choix d'orientation.



Périodes de formation en milieu professionnel

Objectifs des PFMP

- Découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités ;
- S'insérer dans une équipe professionnelle ;
- S'adapter à différentes situations professionnelles et aux diverses demandes de la clientèle ;
- S'approprier l'accueil, la prise en charge de la clientèle, la vente conseil ;
- Acquérir rapidité et dextérité gestuelle lors de la mise en œuvre de techniques de coiffure ;
- Mobiliser les savoirs associés dans l'exercice de ses activités.



Périodes de formation en milieu professionnel

Organisation des PFMP sur le cycle de 2 ans

12 semaines

- ❑ 1 ou plusieurs entreprises (RAP)
- ❑ 2 à 4 périodes
(responsabilité du chef établissement)
- ❑ 1 période = 1 bilan individuel établi conjointement par le tuteur, l'équipe pédagogique et l'élève
- ❑ Recherche, choix des lieux d'accueil, suivi de l'élève en milieu professionnel => de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation



Certification

Une épreuve correspond à :

- l'évaluation d'**un bloc** de compétences
(savoir-faire et savoirs associés)
- **une unité certificative** du diplôme

Certification

UNITES PROFESSIONNELLES

Bloc 1

Bloc 2

Épreuves	Unités
EP1 – Techniques de coiffure	UP1
EP2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2

UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

Épreuves	Unités
EG1 – Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique	UG1
EG2 – Mathématiques – Physique-chimie	UG2
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3
EG4 – Langues vivantes	UG4
Épreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques	UF

Certification

Différences / épreuves

CAP « coiffure » Défini par l'Arrêté du 22 juin 2007 (dernière session d'examen 2020)		CAP « Métiers de la coiffure » Défini par l'arrêté du ... 2019 (Première session d'examen 2021)	
Domaine professionnel			
EP1 - Coupe et coiffage homme	UP1	EP1 - Techniques de coiffure	UP1
EP2 - Coupe, forme, couleur	UP2		
EP3 - Communication	UP3	EP2 - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2
Domaine général			
EG1 - Français et Histoire-Géographie	UG1	EG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	UG1
EG2 - Mathématiques - Sciences	UG2	EG2 - Mathématiques – Physique-chimie	UG2
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	EG3 - Éducation physique et sportive	UG3
		EG4 - Langues vivantes	UG4
EF Épreuve facultative de langue vivante étrangère	UF		
		EF - Épreuve facultative d'arts appliqués et cultures artistiques	UF

Certification

Différences : durées d'épreuves

CAP « coiffure » Défini par l'Arrêté du 22 juin 2007 (dernière session d'examen 2020)		CAP « Métiers de la coiffure » Défini par l'arrêté du ... 2019 (Première session d'examen 2021)	
Domaine professionnel			
EP1 - Coupe et coiffage homme <i>Pratique</i>	1h	EP1 - Techniques de coiffure <i>Pratique</i> <i>Écrit</i>	4h15 1h30
EP2 - Coupe, forme, couleur <i>Pratique</i> <i>Écrit</i> (avec arts appliqués)	2h30 2h30		
EP3 – Communication <i>Oral</i>	<i>0h15</i> <i>max</i>	EP2 - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise <i>Oral</i>	<i>0h10</i> <i>+</i> <i>0h10</i> <i>max</i>

Certification

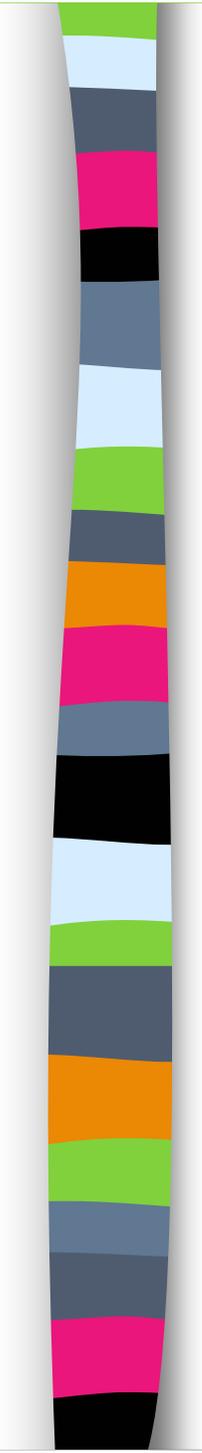
Épreuves du domaine professionnel

	Dénomination / Durée	Contenu	Détail durée et points
EP1 Coef.14 6h45	TECHNIQUES DE COIFFURE - Coef. 13 - 5h45		+ PSE - Coef. 1 - 1h
Partie 1 Partie pratique sur 50 pts	Coupe, coiffage « homme » 1h	Coupe Coiffage	
Partie 2 Partie pratique sur 150 pts	Coupe, couleur, forme « femme » 3h15	Partie 2A : Coloration d'oxydation + shampooing + permanente	<i>Coloration, shampooing : 1h15 /40 pts</i> <i>Permanente : 0h45 /30 pts</i> Montage
		Partie 2B : Coupe, mise en forme/coiffage	<i>1h15</i> <i>Coupe /40pts</i> <i>Mise en forme/Coiffage /40 pts</i>
Partie 3 Partie écrite sur 60 pts	... mobilisant les savoirs associés 1h30	Évaluation des savoirs associés du pôle 1 qui prend appui sur un(e) ou plusieurs - situations professionnelles contextualisées ; Et - un ou plusieurs documents ressource relatifs à la profession. <i>Évaluation dissociée des parties 1 et 2</i>	
EP2 Coef.3	RELATION AVEC LA CLIENTELE ET PARTICIPATION A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE		
Partie orale	0h20 max	Partie 1 : « Mise en situation de vente-conseil »	<i>0h10</i> <i>/45 pts</i>
		Partie 2 : Évaluation des savoirs associés du pôle 2 (questionnement contextualisé)	<i>0h10 max</i> <i>/15 pts</i>

Certification

Épreuves du domaine professionnel CCF

	Dénomination / Durée	Contenu	CCF	
EP1	TECHNIQUES DE COIFFURE	- Coef. 13 - 5h45	Etablis sement	Entreprise
Partie 1 Partie pratique	Coupe, coiffage « homme »	Coupe Coiffage	X	
Partie 2 Partie pratique	Coupe, couleur, forme « femme »	Partie 2A : Coloration d'oxydation + shampooing + permanente	X	
		Partie 2B : Coupe, mise en forme/coiffage	X	
Partie 3 Partie écrite	... mobilisant les savoirs associés	Évaluation des savoirs associés du pôle 1	X	
EP2	RELATION AVEC LA CLIENTELE ET PARTICIPATION A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE		Etablis sement	Entreprise
Partie orale	Partie 1 : « Mise en situation de vente-conseil »			X
	Partie 2 : Évaluation des savoirs associés du pôle 2		X	



Certification

Épreuves du domaine professionnel

EP1 : Techniques de coiffage

3 parties indépendantes

- **Partie 1 : Coupe, coiffage « homme »**

- Durée : 1 sur 50 points

- **Partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme »**

2A : Coloration d'oxydation, shampooing, permanente

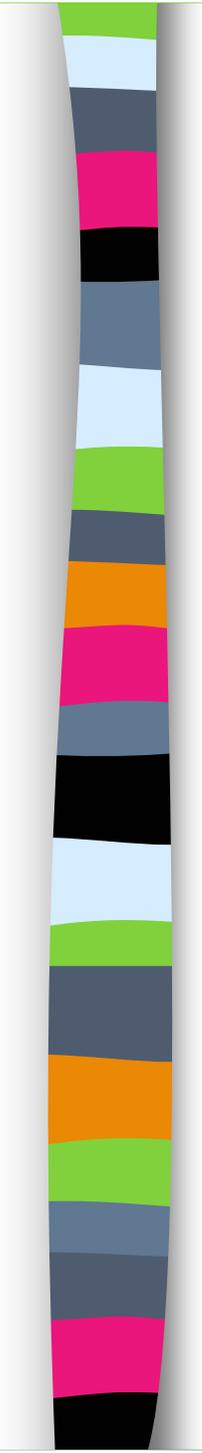
- Durée : 2h sur 70 points

2B : Coupe, mise en forme/coiffage

- Durée : 1h15 sur 80 points

- **Partie 3 : Partie écrite mobilisant les savoirs associés**

- Durée : 1h30 - sur 60 points



Certification

Épreuves du domaine professionnel

EP1 : Techniques de coiffage

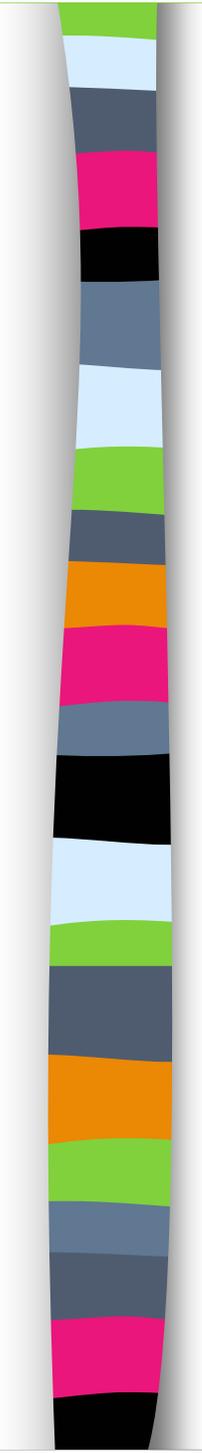
Compétences évaluées

Cette épreuve permet l'évaluation de tout ou partie des compétences C1.1 ; C1.2 ; C1.3 du pôle 1 « Réalisation de prestations de coiffure ».

L'évaluation porte, pour les compétences ciblées, sur :

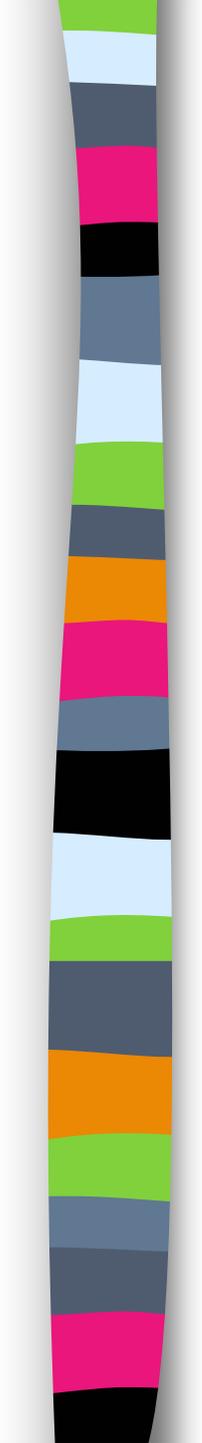
- la maîtrise des savoir-faire professionnels ;
- l'aptitude à organiser son poste de travail, à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et à adopter une démarche respectueuse de l'environnement ;
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés du pôle 1.

Critères d'évaluation : se rapportent aux indicateurs d'évaluation des compétences détaillées et aux limites de connaissances des savoirs associés du pôle 1.



Coupe, coiffage « homme » Ponctuelle : pratique sur 50 points Durée 1h

- réalise une coupe courte et un coiffage sur modèle **ayant les cheveux propres**
- l'ensemble de la chevelure doit être raccourci au minimum de 2 cm. **La réalisation d'un tour d'oreille et d'un fondu de nuque est attendue**
- **tout type de coupe est autorisé**, excepté une coupe qui présenterait un résultat avec des longueurs identiques sur l'ensemble de la chevelure
- **tous les outils sont autorisés excepté les tondeuses**
- Le coiffage attendu est libre. **L'utilisation de produits de coiffage est obligatoire**
- aucune mise en forme n'est exigée.



Partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme »

Ponctuelle : pratique sur 150 points

Durée 3h15

2A : Coloration d'oxydation, shampooing, permanente Durée 2 h , 70 points

Le candidat réalise :

- l'application au pinceau d'une coloration d'oxydation sur la base (repousses) puis sur les longueurs ;
- l'enroulage et la saturation d'une permanente

Coloration (1h15) : Préparation du produit à appliquer. Application.
Respect du temps de pause préconisé par le fabricant. Émulsion et rinçage suivis d'un shampooing.

=> **Le résultat de la nuance appliquée n'est pas évalué.**

=> Notée sur 40 points.

- Permanente (0h45) : Enroulage sur tête entière (hors frange possible), utilisation de bigoudis ou rollers (diamètre 16 mm maximum) -
Montage classique ou directionnel au choix du candidat - Méthode indirecte, saturation à l'eau.

=> Notée sur 30 points.



2B : Coupe, mise en forme/coiffage Durée 1h15- 80 points

Le candidat réalise une coupe puis une mise en forme temporaire et un coiffage.

- Coupe :

Raccourcissement de l'ensemble de la chevelure de 3 cm minimum (hors frange possible) - Coupe, au choix du candidat, incluant un dégradé.

=> **Tous les outils sont autorisés y compris la tondeuse avec tête de coupe réglable ou non, sans ajout de sabot.**

=> Notée sur 40 points.

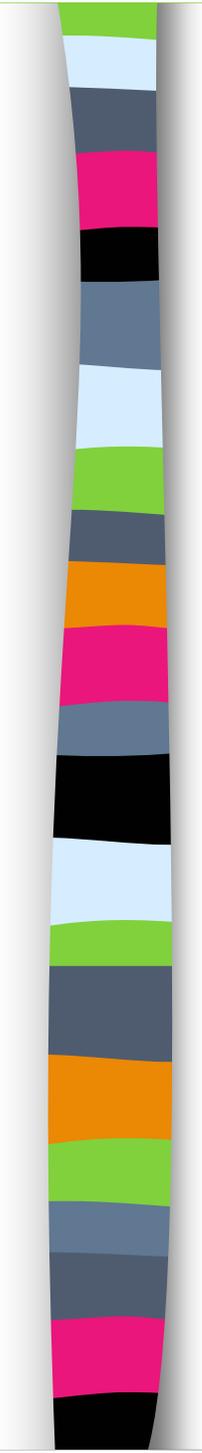
- Mise en forme et coiffage :

Mise en forme au choix du candidat (un séchage sans mise en forme n'est pas autorisé)

- Coiffage mettant en valeur la mise en forme
- Utilisation de produits de construction et/ou de finition obligatoire.

=> **Tous les matériels (outils et appareils) sont autorisés, cependant les fers sont acceptés uniquement en reprise de mise en forme.**

=> Notée sur 40 points.



Certification

Épreuve du domaine professionnel

EP1

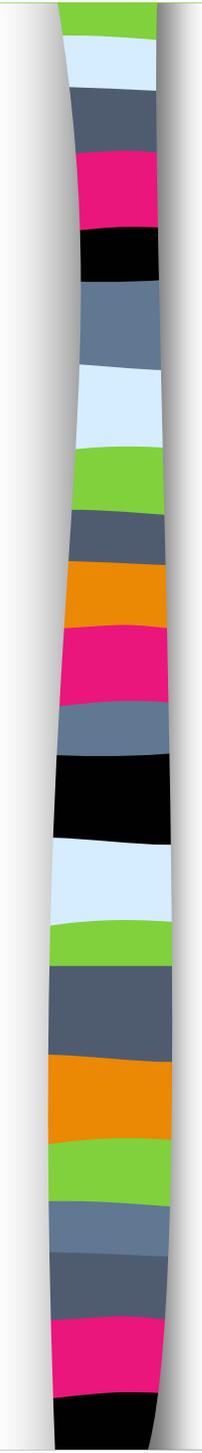
Caractéristiques des modèles

Partie 1 : Modèle masculin de 16 ans minimum

Cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu dont la longueur permet la réalisation de l'épreuve.

Partie 2 : Un seul et même modèle féminin et majeur, *pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu.*

- **La longueur doit être suffisante pour permettre** *la réalisation de la partie 2A et 2B (permanente et coupe).*
- *La chevelure doit présenter 1cm de repousses minimum pour la réalisation de la partie 2A (coloration),*



**Partie 3 : Mobilisation des savoirs associés des
compétences professionnelles du pôle 1**

Ponctuelle : écrite sur 60 points

Durée 1h30

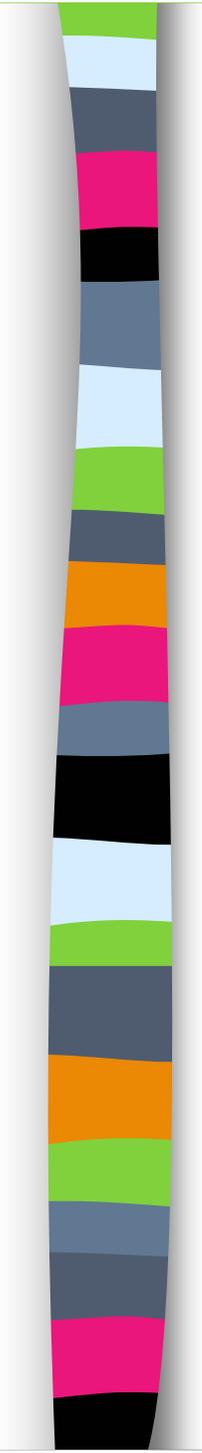
Cette partie d'épreuve prend appui sur :

- une ou plusieurs situations professionnelles contextualisées ;

et

- un ou plusieurs documents ressource relatifs à la profession.

Elle a pour objectif d'évaluer, à l'écrit, l'aptitude du candidat à mobiliser des savoirs associés du pôle 1.



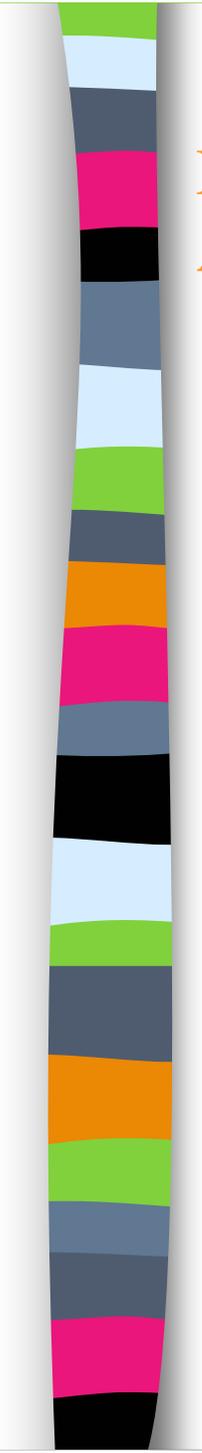
Certification

Épreuve du domaine professionnel

EP2 : RELATION CLIENTÈLE ET PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

L'évaluation porte, pour les compétences ciblées, sur :

- la maîtrise des savoir-faire professionnels ;
- l'aptitude à communiquer ;
- l'aptitude à adopter une attitude professionnelle ;
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés du pôle 2.

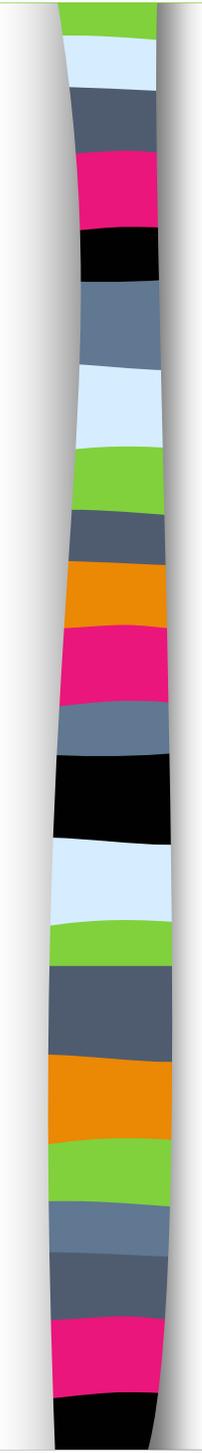


EP2 : RELATION CLIENTÈLE ET PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Partie 1 : Mise en situation de vente-conseil Ponctuelle : oral sur 45 point 10 min

Le candidat est mis en situation de vente-conseil qui l'amène sous forme d'un jeu de rôle, à :

- accueillir le client ;
 - recueillir ses attentes ;
 - reformuler les attentes ;
 - proposer un produit, matériel ou service en réponse au besoin ;
 - répondre à une demande de précision ou à une objection ;
 - prendre congé.
- Le temps intègre la prise de connaissance de son environnement, par le candidat.



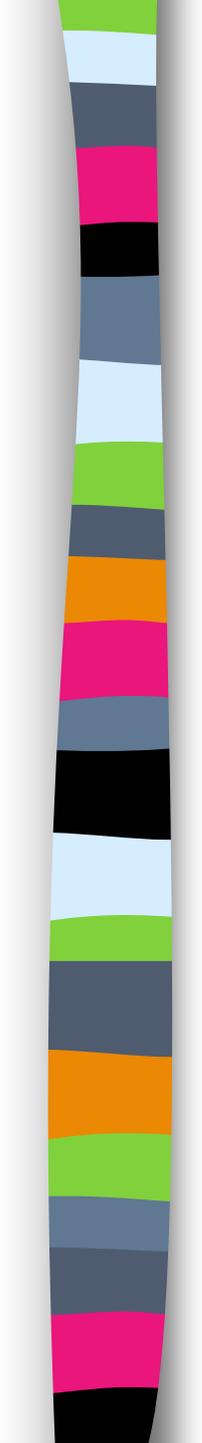
Partie 2 : Mobilisation des savoirs associés des compétences professionnelles du pôle 2 **Ponctuelle : oral sur 15 points , 10 min Max**

- n'est pas dissociée, dans l'organisation, de la partie 1.
- se fait immédiatement suite à celle-ci.
- le questionnement n'est pas obligatoirement en lien avec la partie 1.

=> A pour objectif d'évaluer, à l'oral, l'aptitude du candidat à mobiliser des savoirs associés du pôle 2.

Attention : Si le candidat mobilise des savoirs associés du pôle 1, ils ne sont pas évalués.

Cette partie d'épreuve prend appui sur un questionnement contextualisé. **Celui-ci comprend trois questions dont deux au moins portent sur les savoirs associés à la compétence C2.3 « Contribuer à l'activité de l'entreprise »..**



EP2 : RELATION CLIENTÈLE ET PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE **En CCF**

Partie 1 : Mise en situation de vente-conseil

:L'évaluation se déroule **en milieu professionnel**.

- L'évaluation du candidat, qui prend la forme d'un bilan, est réalisée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en fin de la période de formation en milieu professionnel.
- La proposition de note de l'évaluation est établie **conjointement par le tuteur ou le maître d'apprentissage et un enseignant du domaine professionnel lors du rendez-vous de bilan de PFMP**.

Partie 2 : Mobilisation des savoirs associés

- L'évaluation se déroule **en établissement de formation**.
- **Les modalités de l'évaluation sont identiques à celles de la partie 2 de l'épreuve ponctuelle** .



CAP Métiers de la coiffure

Mise à disposition d'un guide
d'accompagnement